

**DARTAGUIETTE d'IRON Jean Baptiste
conseiller secrétaire du roi
baron d'AGUERRE en Pays basque
et ses fils en Louisiane et à Saint Domingue**

Marcel Marc Douyrou

Jean Baptiste DARTAGUIETTE

Il est né le 23 juin 1657 à Mendionde¹, fils de Jean Dartaguiette et de Domins de Harriague de la maison Etcheberrittoa de Mendionde.

Il épouse le 10 février 1678 Marie de Harriet héritière d'Iron (ou Irun) une des sept maisons *infançonnnes*² de la paroisse de Mendionde. Dorénavant il est désigné dans tous les actes sous le nom de DARTAGUIETTE d'IRON pour le différencier de ses frères Pierre Dartaguiette sieur d'Urruty, Gratian Dartaguiette sieur de Sourrourt (Zurrurt), maisons *infançonnnes* à Mendionde et Macaye, et Dominique Dartaguiette.

Jean-Baptiste Dartaguiette d'Iron est élu syndic général du Labourd par les maires-abbés des 35 paroisses de cette province, réunis au Bilçar d'Ustaritz, siège du bailliage. Il occupe cette fonction en 1685-1686, puis à nouveau dix ans plus tard. Le syndic général est totalement indépendant des pouvoirs publics, sa principale fonction est celle de trésorier général du pays, il est l'agent exécutif des décisions du Bilçar.

En Labourd, Soule ou Basse Navarre on pouvait accéder à la noblesse soit en possédant un domaine noble quelle que soit son origine ou sa condition, soit en épousant une héritière de maison noble, fille aînée héritant à défaut de mâles, ou en dernier ressort voir sa terre anoblir par le Roi.

Le 27 juillet 1709, dame Elizabeth de Saint Pée veuve d'Antonin de Salha et son fils le marquis Philippe de Salha, baron de Saint Pée vendent à Jean-Baptiste Dartaguiette la maison noble AGUERRE à Hélette. Après examen des commissaires, l'intéressé est admis aux Etats de Navarre le 19 juillet 1715 en qualité de noble.

Grâce aux lettres patentes adressées par le Roi en 1723 à Jean-Baptiste Martin Dartaguiette son fils, nous apprenons que « *Dartaguiette père dans les années 1695 et 1696 fit faire la levée de huit cents officiers mariniers et matelots destinés pour le port de Toulon, et que, par sa vigilance et sa bonne conduite, les ennemis échouèrent dans le dessein qu'ils avaient formé de faire une descente dans le pays de Labour. Il fut ensuite chargé de négociations dans lesquelles il se comporta de façon que, le succès ayant répondu aux espérances que donnait sa sagesse, il en reçut les remerciements de la part du feu Roy ; et lorsqu'en sa **qualité de baron d'Aguerre** il fut nommé en 1717 syndic du*

¹ Mendionde, à quelques km à l'est de Cambo les Bains (Pyrénées Atlantiques, 64) NDLR.

² Au Pays basque, maison détenant certains privilèges de noblesse NDLR.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

royaume de Navarre³, il fit mettre en état de défense, pendant la dernière guerre, les ports qui se trouvaient les plus exposés, il donna les ordres nécessaires tant pour la fourniture des lits que les passages et le transport des vivres et munitions de guerre, et mérita en toutes occasions les marques de confiance et d'estime que lui donnèrent nos généraux. »

Ville de garnison, Bayonne fut encombrée de troupes lors de la guerre de Succession d'Espagne. Régiments d'infanterie, de cavalerie, compagnies de canonniers, d'arquebusiers, dont il fallut assurer la nourriture, le logement, la fourniture d'ustensiles, de lits.

Mr de Landreau commissaire de la marine donne l'ordre aux navires dans le port de se rendre à Pasajes pour y charger les prises faites par l'armée du duc de Berwick commandant des troupes qui s'est emparé de Fontarrabie et Saint Sébastien.

Le maréchal duc de Berwick est fêté le 18 août 1719, salves d'artillerie, feux de joie, Te Deum, retour des troupes, la paix est proche.

Cette année-là, Mr Dartaguiette d'Iron, baron d'Aguerre quitte le Pays basque pour le Poitou. Disposant de moyens financiers importants, Jean-Baptiste DARTAGUIETTE acquiert le 16 novembre 1719⁴ de Mr Gaspard Le Secq comte de Montault, le château de **La Mothe-Saint-Héray**, « *une des plus belles terres du Poitou* ».

Dans la longue liste des seigneurs de La Mothe-Saint-Héray connus depuis 1427, on a la surprise de relever deux personnages du Pays basque. Par testament du 27 juin 1594 Gabrielle de Rochechouart donnait son domaine à Charlotte Catherine de LUXE⁵ épouse de Louis Montmorency Bouteville, bailli et gouverneur de Senlis.

La Mothe-Saint-Héray est cédé en 1604 à un fidèle compagnon d'Henri IV, Jean Baudéan comte de Parabère, lieutenant du Roi pour le Haut et Bas Poitou. Son fils Henri de Baudéan, à peine âgé de 20 ans, gouverneur du château de Niort, est comblé d'honneurs et de charges. Louis XIII en fait son gouverneur pour l'Angoumois, la Saintonge et l'Aunis. Enfin, en 1633, le Roi érige au profit de Baudéan-Parabère et de ses descendants mâles la baronnie de La Mothe Saint-Héray **en titre et dignité de marquisat**.

Au décès d'Henri, « *il y a entre ses fils une inimitié irréconciliable pour des biens et partages de famille et surtout pour La Mothe-St-Héray* ». Son fils aîné vend le domaine en 1683 à son neveu Gaspard Le Secq comte de Montault et d'Armagnacq, lequel à son tour cède ses biens en 1719 à Jean Baptiste Dartaguiette d'Iron baron d'Aguerre.

L'acte d'acquisition du 18 novembre 1719 est signé à Paris par Jean-Baptiste Martin Dartaguiette fils « *représentant son père absent demeurant ordinairement en sa terre d'IRON en Labourt* » le prix est fixé à 650 000 livres (six cent cinquante mille livres).

³ Jean-Baptiste Dartaguiette est syndic général de Navarre de 1717 jusqu'à sa mort le 6 avril 1720 ; il a succédé à Félicien d'Arhetz sieur de la maison noble d'Elizetche à Arraute.

⁴ E.393 AD Deux Sèvres-1719—La Mothe-Saint-Héray, entre Niort et Poitiers, près St Maixent l'Ecole

⁵ Ekaïna N°88-2003 « *Les princes de Mérode et la Basse Navarre* » : Catherine Charlotte de Luxe, fille de Charles de Luxe seigneur et baron de Luxe, Ostabat, Lantabat et Tardetz (+ 1604 à Tardetz). Elle épousa par contrat du 4 octobre 1593 Louis de Montmorency Bouteville bailli et gouverneur de Senlis. Gabrielle de Rochechouart (+ 1594) veuve de Louis de Saint Gelais céda la seigneurie à Louis de Montmorency Bouteville.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

La Mothe-Saint-Héray avait été convoité l'année précédente par le comte de Pontchartrain, ancien ministre de la marine, qui projetait de l'acheter ; il se fit adresser un descriptif de l'ensemble du domaine, des appartements richement décorés, ornés de tapisseries, l'orangerie, les moulins, les nombreuses métairies, les grottes, le grand canal, les écuries pouvant contenir 200 chevaux...

Au début du XIX^e siècle ⁶ on montrait « *dans les greniers du château un coffre-fort de fer que Mr Dartaguiette avait apporté (dit-on) plein d'or de ses courses lointaines, car il avait fait de longs voyages.* »

Dans la chambre dite de Madame, était accroché un portrait par Grimou de Jean-Baptiste Martin Dartaguiette fils, fermier général. Le marquis de La Mothe-Saint-Héray est représenté assis devant une table ornée d'un confortable plat de jambon, il a la veste dégrafée, d'une main il tient son verre de vin, de l'autre brandit une bouteille ⁷.

Une cheminée était ornée d'un remarquable portrait d'un personnage (non identifié) du XVIII^e siècle tenant une longue vue à la main.

Un habitant de Niort possédait en 1889 un portrait de femme provenant du château de La Mothe Saint-Héray, qui passait pour être celui de madame Dartaguiette ou de sa fille aînée qui épousa le comte de Carvoisin maréchal de camp.

Malade, âgé seulement de 63 ans, Jean Baptiste Dartaguiette d'Iron quitta sa splendide demeure du Poitou quelques mois après son acquisition pour se réfugier au cœur du pays Basque dans son austère maison forte d'IRON à Mendionde.

Le 6 avril 1720 « *messire Jean Baptiste d'Artaquiette d'Iron, baron d'Aguerre, marquis de La Mothe-Saint-Héray, conseiller du Roi est inhumé dans l'église Saint Cyprien de Mendionde.* »

Cette année-là, sa fille Marie avait épousé à Mendionde Antoine Vincent de Duplâa, conseiller du Roi au Parlement de Navarre.

Son fils aîné Jean Baptiste Martin Dartaguiette hérita de la seigneurie de La Mothe Saint Héray, son frère Pierre avait été brûlé vif en Louisiane par les Sauvages, son frère cadet Bernard était lieutenant du roi à Saint Domingue

⁶ Ch.Arnauld, « Monuments religieux, civils et militaires des Deux Sèvres » NIORT-1843-

⁷ Grimou (1678-1733) Bénézit. Vol XVI. p. 1263. Selon son ami, Alexandre Joseph de La Popelinière fermier général, qui fut son locataire rue de Richelieu, Dartaguiette était un bon vivant. (Voyage en Hollande en 1731). Voir plus loin le portrait.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

La maison *infançonne* d'IRON à Mendionde
Au-dessus de la porte d'entrée on peut lire distinctement « Dartaguiette »
Appelée aujourd'hui maison « IRUNIA » (connue depuis 1587)



Remerciements
Au musée de NIORT pour la communication du portrait de
Jean Baptiste Martin DARTAGUIETTE d'IRON
marquis de La Mothe Saint-Héray.

Portrait de Monsieur Dartaguiette d'Iron marquis de La Mothe Saint-Heray



Huile sur toile H.130,5, L 98,4 de Jean Alexis Grimou (1678 Romont, Suisse-1733 Paris). Vendue le 27 février 1842 par l'Administration avec tous les objets en provenance du château avant la démolition de l'édifice.

Mr Dartaguiette d'Iron marquis de La Mothe-Saint-Héray, 38 ans, est représenté assis devant une table, soulevant de la main droite un flacon de vin, sa main gauche est posée sur la table et maintient un verre à pied. Devant lui, sur la table, un morceau de pain et du jambon dans une assiette. Selon le témoignage de son confrère Mr de La Popelinière, riche financier et mécène, Dartaguiette était un vrai gourmet et un bon vivant.

DARTAGUIETTE d'IRON

Trois frères en LOUISIANE au XVIIIème siècle

**Jean Baptiste Martin DARTAGUIETTE d'IRON
commissaire ordonnateur en Louisiane**

Fils de Jean Baptiste D'ARTAGUIETTE et de Marie Harriet sieur et dame des maisons d'IRON et JAUREGUY à Mendionde, il est porté sur les fonts baptismaux de l'église Saint Cyprien le 5 novembre 1682 par Martin d'Arriet sieur d'Irun et Dominica d'Arriague dame d'Etcheberrioa ⁸.

A 22 ans Jean-Baptiste Martin Dartaguiette est « *commissaire des classes du département de Bayonne* », c'est-à-dire chargé de 1704 à 1707 du recrutement de matelots pour servir sur les vaisseaux du Roi. Cette levée ne se faisait pas sans difficultés. En janvier 1705 sur les 135 recrutés, ils ne furent que 60 à partir par suite des réclamations des échevins et des corporations. Le commissaire de la marine lui-même, Jean de Larrétéguy, voulant 15 matelots pour la frégate royale La Vénus, se heurta au refus du Conseil de la ville qui exigea de voir l'ordre signé du ministre de la marine. Le nombre fut réduit à 10 marins.

Il fut décidé qu'à l'avenir le contingent serait dorénavant dressé proportionnellement au nombre de matelots de chaque paroisse.

Au mois de juin 1707 le comte Pontchartrain, secrétaire d'Etat à la Marine, annonce à Jean Baptiste Martin Dartaguiette sa nomination en Louisiane comme commissaire ordonnateur. Peut-être faut-il voir dans cette promotion une recommandation du premier commis de Mr de Pontchartrain qui n'est d'autre que Mr Charles d'Irumberry de Sallabery ⁹ qui épousera en 1717 Marie Dartaguiette d'Iron.

Le nouveau commissaire est considéré comme « *un homme de bonne famille et malgré son jeune âge capable et consciencieux* ».

Depuis quelques mois arrivent de Louisiane sur le bureau de Mr de Pontchartrain, des dénonciations et des réclamations concernant les représentants du roi dans cette colonie lointaine. Les vaisseaux du roi ont été employés par Mr Lemoyne d'Iberville entre 1702 et 1706 pour acheminer, vendre des marchandises ou des esclaves noirs à son compte et à celui de plusieurs autres officiers et négociants. Iberville aurait conservé pour lui les sommes versées par les armateurs lui permettant d'acheter en Aunis deux seigneuries de 90 000 livres.

Mr Roulleaux de Lavente, curé de Mobile, dénonce la vie privée et publique du Gouverneur qu'il rend responsable de la misère générale tandis que ce dernier reproche au curé de tenir une boutique.

Mr de Pontchartrain décide de mettre tout le monde d'accord et annonce la nomination d'un nouveau gouverneur, Mr Nicolas Daneau de Muiy, âgé de 56 ans, ayant servi le roi

⁸ Acte rédigé en latin par d'Elissagaray vicaire d'Arriet (en réalité Harriet) Dominica d'Arriague (en réalité d'Harriague) grand-mère paternelle de l'enfant. Le même jour Dartaguiette *sieur d'Irun et Jaureguy* est parrain de Maria fille de Dominique Dartaguiette et Joanne d'Ansola.

⁹ Ordre du Roi du 16/06/1706 déchargeant Charles de Sallaberry, 1^{er} commis de Mr de Pontchartrain, du paiement du fret des marchandises chargées sur La Renommée (tout le sucre venant de Saint Domingue). Originaire de Saint Jean Pied de Port, marié à Mendionde dans la chapelle de la maison Iron le 7/2/1717 à Marie Dartaguiette

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

depuis 1674 en Normandie puis au Canada, qui sera secondé par un jeune commissaire ordonnateur âgé de 26 ans, Jean Baptiste Martin Dartaguiette d'Iron en remplacement de Mr Nicolas de La Salle.

Tous les deux ont reçu pour mission « *de tirer les affaires de cette colonie de la confusion où elles ont été jusqu'à présent.* »

Ils doivent se mettre en route dès maintenant vers le port de Rochefort où les attend « La Renommée », un navire ayant déjà effectué deux traversées vers la Louisiane, commandé par le capitaine Beaumont Deschilais et son second le sieur La Popilière.

Mr Dartaguiette reçoit le 17 août un mémoire concernant les conditions dans lesquelles il sera logé à bord de La Renommée. Il arrive à Rochefort avec ses deux frères cadets Bernard et Pierre. A leurs côtés, s'embarquent Mr Daneau de Muy et son fils de 12 ans, le jésuite Jacques Gravier, le charpentier de navire Jacques Le Roux, 3 officiers, 34 soldats, et un nommé Nicolas Bodin (de Tours)¹⁰. Le chargement de marchandises et d'approvisionnements réclamés par les missionnaires provoquera des retards. Un bateau plus modeste « L'Indien » commandé par le capitaine Nicolas Gédéon de Voutron escorte « La Renommée ».

Le nouveau gouverneur ne rejoindra pas son poste, il décède lors de l'escale à La Havane. Dartaguiette débarque à Mobile le 14 février 1708. Pour remplir sa mission, il devra seul surveiller le déchargement de La Renommée, questionner les auteurs des différentes dénonciations parvenues sur le bureau de Mr de Pontchartrain et rechercher les témoins des malversations.

Dartaguiette constata que Mr Nicolas de LA SALLE, auteur des accusations provoquant des enquêtes sur les frères Le MOYNE, n'était pas lui-même à l'abri de tout blâme. Il adresse des rapports à Mr de Pontchartrain sur les relations avec ses voisins, les Espagnols de Pensacola, les réparations du Fort de La Mobile, les bestiaux à acheter à La Havane. Il déplore l'absence « *de françaises en Louisiane ce qui entraîne de plus en plus de concubinage d'abord avec les Indiennes puis avec les femmes noires. Les Indiennes sont faciles, l'air stimulant, les hommes sont jeunes et les mâles vigoureux ; les coureurs des bois choisissent la vie indienne, ils y trouvent une grande liberté sexuelle et avantage de l'itinérance, certains ont une femme dans chaque tribu* »¹¹.

Depuis 1718 la Compagnie de l'Occident accorde des concessions à des particuliers. Mr Dartaguiette possède la concession Sainte Candide gérée par son frère Bernard capitaine d'infanterie. Le 12 mai 1719, il fait engager à La Rochelle François Tessandier, 27 ans, maître chirurgien « *pour soigner sur ses terres ses représentants, ses domestiques et ses nègres.* » Outre un traitement annuel de 600 livres, il lui sera fourni des remèdes, des ciseaux, rasoirs etc. Il recrute également deux fileurs de tabac, François Lespine 25 ans et François Gaubert 23 ans, un ouvrier en soie Pierre Desjeans. Sur cette concession travaillent des esclaves, 12 Indiens et 7 Indiennes.

Nous connaissons le passage à Bayonne le 2 mars 1712 de Dartaguiette grâce à son mémoire (de cinq pages) adressé à Paris sur le motif médical de son retour en France, la situation en Louisiane et les avantages de notre établissement dans ce pays.

En 1720, Mr Tremisot, son procureur à Bayonne, est chargé de prendre possession de dix chais ou magasins au pied de la citadelle, sur les quais de l'Adour. Mr de Lavoye,

¹⁰ Jay HIGGINBOTHAN « *Old Mobile Fort Louis en Louisiane* »- University of Alabama Press-1991-592 p-Chapitre XVII *Dartaguiette d'Iron.*

¹¹ Rapport de 1712. Ronald Creagh « *Nos cousins d'Amérique* » page 115

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

ingénieur du Roi, et les frères Lafreté, armateurs, ont cédé ces magasins à Mr Dartaguiette pour la somme de 120.000 livres ¹².

En 1721 sont enregistrées à Auch les provisions de Jean-Baptiste Martin Dartaguiette d'Iron de receveur général des Finances de la Généralité d'Auch. A ce titre, son commis Antoine de Bégué fait covoiturier en 1723 d'Auch à Bordeaux 126 sacs de louis d'or et d'argent (276 778 livres) chez Thomas Clock banquier hollandais aux Chartrons. Ce précieux chargement (recette de la Généralité) est escorté de cinq cavaliers qui *devront ne marcher qu'entre deux soleils*.

En avril 1737, il donne procuration à son frère Dominique Dartaguiette écuyer capitaine au régiment Vermandois pour faire en son nom la recette de ladite Généralité.

Héritier du château et des terres de La Mothe-Saint-Héray, Jean-Baptiste Martin Dartaguiette acquiert successivement :

- En 1720 la seigneurie de Forêt, dans la paroisse de Chey et la métairie noble de Fontmorte paroisse de Goux.
- En 1731 la métairie et la seigneurie de Bois Guérin pour le prix de 8 000 livres.
- En 1732 la métairie de Pinchardries paroisse d'Exoudun.

Propriétaire de deux maisons ayant vue sur le Palais Royal, Dartaguiette habite depuis son retour en France à Paris rue de Richelieu ¹³ et loue sa maison rue Neuve des Petits Champs vis à vis de la Compagnie des Indes à son ami et confrère Alexandre Joseph de La Popelinière qui a réalisé une fortune considérable dans les affaires du Misssissipi. ¹⁴.

Le 27 juin 1731 Dartaguiette, Mr de La Popelinière, son frère Le Riche de Sancourt, Sébastien Clouet de Vaumorel directeur des Fermes à Charleroi, Charles des Rozières se réunissent rue des Petits Champs pour la préparation de leur voyage à Amsterdam et Rotterdam. Par la suite Mr de La Popelinière publia « *Le voyage en Hollande* » avec des récits très circonstanciés.

Dartaguiette constitue en 1739 une petite compagnie maritime avec son confrère Durey d'Hannoncourt fermier général de Franche Comté et un armateur de Saint Jean de Luz, le sieur Jean de Saint Martin, pour le négoce avec Port Royal et les îles d'Amérique. Trafic de morues, huile de morue, harengs, en échange de vin rouge, eau de vie, biscuits, jambons, huile d'olive. Le navire Saint Jean est dans l'île Royale, le Sainte Anne à Bayonne et la compagnie comptera six navires de plus. L'activité cessera en 1754. Il est propriétaire avec Jean-Baptiste Picot, bourgeois de Bayonne, de L'Adélaïde, navire de 300 tonneaux construit en 1720 à Bayonne.

Mr Jean-Baptiste Martin Dartaguiette d'Iron mourut à son domicile rue de Richelieu et fut inhumé dans l'église Saint Eustache de Paris le 26 février 1748.

Il était l'époux depuis 1729 de Marie Victoire Guillard, fille de Mr Guillard seigneur de La Vacherie, gouverneur de la citadelle d'Arras, et de Christine Hérault, nièce du lieutenant général de police à Paris.

¹² 3.E.4147 AD-PA. *Le quai Dartaguiette* sur la rive droite de l'Adour deviendra le quai de Lesseps

¹³ Cet immeuble bâti vers 1643 et acheté en 1719 par Dartaguiette existe toujours au N°28 de la rue de Richelieu. Ses héritiers cédèrent cet immeuble en 1748 au traiteur Parisot qui en fit l'Hôtel de Londres. Jacques Hillairet « *Dictionnaire.Historique des rues de Paris* ». Editions de Minit-1963- page 342-343-

¹⁴ Alexandre Joseph de La Popelinière (1692-1762) opulent fermier général, protecteur en 1747 dans son château d'Arcy d'artistes, écrivains et musiciens, notamment de Jean-Philippe Rameau compositeur de l'opéra « Hippolyte et Aricie » chanté par le ténor béarnais Jeliote (natif de Lasseube).

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Le testament et l'inventaire des biens de cet hobereau du Pays basque, conservés au Minutier central de Paris, révéleraient probablement des surprises sur l'importance de sa fortune.

Ses deux filles ont contracté de belles alliances :

Renée Charlotte Dartaguiette épouse Mr Charles Louis **de CARVOISIN**, brigadier des armées du Roi puis maréchal de camp en 1758. Par de nouvelles acquisitions il augmenta la fortune immobilière, déjà considérable, que son beau-père s'était constitué au pays.

Veuf, Mr de Carvoisin vend en 1770 les biens hérités de son beau-père :

La maison noble d'Aguerre 60 000 livres à Jean Daguerre, négociant à Bayonne.

La maison infançonne d'Iron et sa chapelle à Mendionde 60 000 livres au même.

La maison Hirribery Chipia à Mendionde,

Les chais et entrepôts situés à Bayonne au pied de la citadelle sur les bords de l'Adour.

Mr de Carvoisin est décédé en 1783 à Paris dans l'incendie de sa bibliothèque.

Le château et les terres de La Mothe-Saint-Heray sont cédés en 1801 par Mr de Carvoisin fils, capitaine de dragons, au jeune général Joachim MURAT, futur Roi de Naples.

Jeanne Marie Victoire Dartaguiette épouse le 1/09/1750 Louis Nicolas **Des CARS marquis de Perusse**, capitaine de dragons, habitant le château de Monthoiron près Chatellerault.

Séparée de biens et fuyant les excès de la Révolution Jeanne Marie Victoire Dartaguiette se réfugie à Bayonne à son domicile rue Doué. Grâce à un acte passé chez Maître Lesseps, on découvre l'importance de ses biens conservés à Paris, estimés à la somme record de deux millions de livres.

En 1780 elle constitue à son fils François René ¹⁵, capitaine des gardes du comte d'Artois, une dot de 600 000 livres lors de son mariage avec Charlotte Emilie de Ligny.

Elle a conservé son hôtel particulier rue de Vaugirard estimé 200 000 livres, la maison de son père rue de Richelieu estimée 180.000 livres, les terres en Poitou de Monthoiron, d'Escoué et de Targé, etc.

Dans la descendance de cette famille de Pérusse, un personnage inattendu :

Guy Augustin Marie de PÉRUSSE comte des CARS, plus connu comme romancier populaire sous le nom de GUY des CARS, auteur de 58 romans (plus de 30 millions de volumes) traduits en 21 langues, décédé à Paris en 1993, que des confrères jaloux avaient surnommé « *Guy des GARES* ».

¹⁵ Dictionnaire Biographique ROMAN d'AMAT -p.1238- (Lt-Général François René Des CARS (1772-1820))

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Jean-Baptiste Martin Dartaguiette finança les études chez les Oratoriens de Niort du fils de son jardinier nommé Jallet.

Jacques JALLET, né en 1732 à La Mothe Saint Heray, ordonné prêtre en 1759, fut élu député du clergé en 1789 et signa le serment du jeu de Paume. Il défendit la constitution civile du clergé et prêta le serment civique. Elu évêque constitutionnel des Deux Sèvres, il refusa cette charge estimant l'élection irrégulière. Il était en faveur du mariage des prêtres. Décédé en 1791 à Paris.

L'abbé Jacques Jallet figure au premier rang debout derrière le député Bertrand Barère (de Tarbes) assis, une plume à la main, au centre du célèbre tableau de DAVID « *Le serment du jeu de Paume* ».

Edna Hindie Lemay « Dictionnaire des Constituants-1789-1791- Paris Universitas 1991-

On peut s'interroger sur l'origine de la fortune de ce hobereau du Pays basque, marquis de La Mothe Saint-Héray , riche propriétaire foncier en Poitou et Paris en 1719 à la veille de la faillite de John Law, dont il avait été l'un des directeurs de sa compagnie des Indes en Louisiane.

Après une spéculation effrénée, Dartaguiette a-t-il pressenti la banqueroute et demandé l'échange des billets de Mr Law contre de l'or en 1719 ? De son domicile rue de Richelieu, à proximité des bureaux de Mr Law, il devait être l'un des mieux informé de la situation financière de la Banque Générale. Certains actionnaires les plus riches et les plus titrés se hâtèrent d'échanger leurs billets contre des biens réels, terres, immeubles, marchandises. Les actions de 500 livres étaient à près de 20 000 livres au début de 1720. Le 10 octobre un arrêt suspendit le cours des billets et une liquidation générale fut ordonnée. La bourse qui avait enrichi des spéculateurs astucieux en avait ruiné d'autres.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Bernard DARTAGUIETTE d'IRON lieutenant de roi en Louisiane puis à Saint Domingue

Il fait en 1719 un relevé à la boussole depuis La Nouvelle Orléans jusqu'à Kahokia, village au pays des Illinois, *distance de 230 lieues en ligne droite et de 400 lieues suivant les détours* ¹⁶.

Mais il est connu également pour avoir laissé une relation de 162 pages de son séjour d'un an, du 1^{er} septembre 1722 au 10 septembre 1723, à La Nouvelle Orléans, aux Cannes Brulées, et de son voyage au pays des Illinois ¹⁷. Dans cette province les Français avaient bâti des forts et fondé six villages depuis 1700. Les Illinois représentaient des âmes à évangéliser pour les missionnaires, des guerriers susceptibles d'aider les Français dans leur lutte contre les Iroquois et enfin des pourvoyeurs de fourrures pour les aventuriers et les coureurs des bois.

Lieutenant de roi à La Mobile, il fait parvenir en 1728 à son ministre une description en six pages de la région et de ses richesses, ses relations avec les Indiens, et les avantages qu'il y aurait à construire un fort à la pointe est de la baie de Mobile. Il demande également des renforts. Deux ans plus tard il fait le rappel des services qu'il a rendu sans cesse au Roi, de l'influence qu'il a su acquérir sur les Chactas et les Chicachas (deux tribus indiennes rivales toujours en guerre), de sa lutte contre le commerce des Anglais.

Il adresse le 14 décembre 1738 ses remerciements au Ministre pour sa nomination à la lieutenance du Cap (Saint Domingue) et un rapport critique sur l'administration de la Louisiane par le gouverneur Le Moyne de Bienville et de son neveu Noyan. (3 pages).

Dartaguiette était l'époux de Françoise Félicité Rivière fille d'un secrétaire du roi. Il décède à Léogane (Saint Domingue) le 11 août 1742. Sa veuve épouse Charles Lambert Desgranges, commandant d'artillerie au Cap. Revenue à Bordeaux, elle épouse en 3^{èmes} noces le 14 janvier 1763 Jean de Casamajor de Gestas écuyer chevalier de Saint Louis (Béarnais ayant servi à Saint Domingue)

¹⁶ Carte manuscrite en couleurs et de grande dimension 1719.

¹⁷ Journal conservé aux Archives Nationales et une copie aux Archives Nationales de la Marine. On peut en lire des extraits dans l'ouvrage « *Journal de Vaugine de Nuisement, 1765* », réédité en 2005 par les Presses de l'université de Laval. Edition critique par Steve Canac-Marquis & Pierre Rezeau.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Pierre DARTAGUIETTE d'IRON capitaine d'infanterie

A été porté sur les fonts baptismaux de l'église Saint Cyprien de Mendionde en 1684 par Pierre Dartaguiette sieur d'Urruty et Marie Etchepare dame d'Uhaldia à Urcuray.

Il semble avoir effectué un premier séjour en Louisiane car, en 1720, les compagnies d'infanterie en garnison au fort de Chartres près de Kaskaskia (pays des Illinois) sont sous les ordres de Pierre Dartaguiette et Louis Charles Dutisné.

Les frères Pierre et Bernard Dartaguiette s'embarquent le 9 décembre 1732 pour la Louisiane à La Rochelle avec Mr Jean Baptiste LEMOYNE de BIENVILLE, nouveau gouverneur, et 150 fusiliers. Ils arrivent à La Nouvelle Orléans au printemps 1733.

Les Chicachas (ou Têtes-Plates) alliés des Anglais, harcelaient les habitants des comptoirs français et attaquaient les convois sur le Mississippi. Le gouverneur Jean-Baptiste Lemoyne de Bienville décida en 1736 de leur faire la guerre. Un plan de campagne fut établi ; François Bissot de Vincennes, qui avait passé toute sa vie chez les Indiens Miamis, se mit en route avec des guerriers de cette tribu vers le fort de Chartres dans le pays des Illinois où Dartaguiette préparait son expédition avec 140 Français et 226 indiens.

Selon les plans, les deux troupes devaient se rejoindre au pays des Chicachas pour porter la guerre chez leur ennemi.

Le capitaine Dartaguiette arriva le premier au rendez-vous et s'empara le 23 mars sans difficulté des deux premiers villages dans le but de saisir des vivres. L'assaut se poursuivait contre le troisième, quand, soudain, plusieurs centaines de guerriers Chicachas entrèrent dans le combat pour secourir les leurs. Les éclaireurs de Dartaguiette n'avaient pas remarqué que ces trois villages faisaient partie d'un grand ensemble à demi caché dans les collines environnantes.

Abandonné par les Miamis et les Illinois, pris de panique, Dartaguiette ordonna au reste de sa troupe de battre en retraite, mais les Chicachas se lancèrent à leur poursuite avec furie. Dartaguiette fut obligé de s'arrêter pour livrer combat. Les Français et leurs alliés Iroquois et Arkansas résistèrent avec bravoure, mais ils furent vite écrasés par le nombre. Les Chicachas tuèrent plusieurs d'entre eux et firent une vingtaine de prisonniers dont Dartaguiette, François Bissot de Vincenne, Groston de Saint-Ange, Louis Charles Dutisné, Louis d'Ailleboust, Mariauchau d'Esgly, et l'aumônier le Père Antoine Sénat.

Les récits d'une esclave Chicacha et de Claude Drouet de Richarville ¹⁸, prisonnier survivant qui parvint à s'enfuir après deux ans de captivité, sont la principale source de renseignement sur ces événements.

Les captifs furent soumis à la torture, sauf quelques-uns gardés en vue d'un échange. Ils furent conduits au centre d'un village où ils montèrent sur deux bûchers. Puis on mit le feu, les victimes endurèrent leurs souffrances sans défaillance sous la conduite du Père Jésuite Sénat, et entonnèrent des cantiques d'une voix ferme ¹⁹.

Le capitaine Pierre Dartaguiette d'Iron avait cinquante-deux ans.

¹⁸ Relation de Claude Drouet de Richarville sur *le désastre infligé par les Chicachas à Dartaguiette d'Iron, supplice des survivants, captivité et évasion, description des villages, sentiments des Chicachas à l'égard des Français*. (7 pages)

¹⁹ « Relation du combat livré par Mr d'Artaguiette aux Chicachas » AN. F3-24-F°258. François Xavier Charlevoix, jésuite « *Histoire et description de la Nouvelle France* » Paris-1744- 6 vol

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Ackia, site de cette bataille, a été classé monument national en 1938

Personnages cités dans l'Inventaire de la correspondance à l'arrivée en provenance de la Louisiane, Colonies C/13 (Tome I) aux Archives d'Outre-mer.

Antoine de Membrède, écuyer, natif de Castagnède en Béarn. Capitaine servant en Louisiane en 1740.

- Compte rendu de la reconnaissance par les sieurs **Membrède**, Montbrun et Saucier le long de la rivière des Yasoux. Exploration et établissement d'une carte de ce territoire limité par les rivières des Yasoux et de La Mobile. Sa nomination en 1748 comme major de la place de la Nouvelle Orléans. Remerciements de Membrède au ministre pour sa nomination à la lieutenance de roi à La Nouvelle Orléans ; il annonce son départ pour France sur *Le Caméléon* le 9 mai 1753.

Thiton de Sillègue, « *Bon gentilhomme du Béarn, premier secrétaire du Gouverneur général de la Louisiane (1752 à 1763) Louis Billouart de Kerlerrec* »

Kerlerrec ne pouvant aller en France en 1759 pour raison de santé, envoie Thiton de Sillègue pour présenter un mémoire au ministre afin d'évoquer divers problèmes de La Louisiane, les abus et troubles et les moyens d'y remédier. Vente en 1767 des biens de Thiton de Sillègue.

Autres à la même époque : **Le capitaine d'Etchepare** (de Chépart, sic) commandant le fort Rosalie, *cruel et cupide, un basque qui croyait descendre de nos Rois* selon l'officier François Dumont de Montigny. Etchepare convoque le chef Indien Grand Soleil et lui annonce qu'il veut installer une plantation de tabac à l'emplacement du village. Le 26 novembre 1729 les Natchez attaquent le fort par surprise. D'Etchepare, le garde magasin Ricard, le chirurgien Larronde sont tués. Cette attaque foudroyante frappe de stupeur la colonie française de La Nouvelle Orléans qui exige la punition des Indiens. Rapport en 1730 au Roi de Dartaguiette sur ce massacre (près de 250 Français), par la faute de Mr d'Etchepare. D'Etchepare serait originaire de la Basse Navarre.

Le chevalier de Louboey, lieutenant du Roi, attaque le 27 janvier 1730 les Indiens Natchez, auteurs du massacre des colons du Fort Rosalie. Ce Béarnais (famille Du Faur de Louboey) était originaire de la petite paroisse de Bouillon, près de Morlanne.

Pierre Dirigoïn (*Durigouin* sic) directeur en Louisiane de la Compagnie d'Occident. Il est aussi présent en 1758 auprès de la veuve de Jean-Baptiste Martin Dartaguiette au château de La Mothe Saint Heray, Poitou.

La Compagnie d'Occident du financier Law avait organisé la traite des Noirs dès 1718.

Bibliographie

Jay HIGGINBOTHAM, director of the Mobile Municipal archives
"Old Mobile" (Dartaguiette d'Iron, pages 317 à 321)

« *Journal de Vaugine de Nuisement (CA 1765)* »
Edition critique par Steve Canac-Marquis & Pierre Rezeau-
Les Presses de l'Université de Laval- 2005
Contenant des extraits du « *Journal de Dartaguiette d'Iron 1722-1723 aux Illinois* »

VIDAL Cécile « *Au pays des Illinois, Français, Indiens en Haute Lousiane* »

« *Correspondance à l'arrivée en provenance de la Louisiane* »
Inventaire des Archives des colonies sous-série C 13. p.184

Dr Prouhet « *La MOTHE-SAINT-HERAY, Les seigneurs, le château la terre de* » 1906-
Dartaguiette. p. 88 à 98

Archives départementales des Deux Sèvres.16 novembre 1719, copie du contrat de vente
du château de la seigneurie de La Mothe-Saint-Heray à Jean-Baptiste Dartaguiette d'Iron,
père, baron d'Aguerre, passé et signé chez Me Lemoine, notaire à Paris, par Jean-
Baptiste Martin Dartaguiette d'Iron fils (Cote E393)

Nota :

Cet article sur la famille DARTAGUIETTE a été publié une première fois dans
Ekaïna Revue d'Etudes Basques N° 113, 2010
(association de Saint Jean de Luz dissoute, présidente décédée).
Nous remercions vivement *Marcel Douyrou* de nous avoir confié sa réédition.

Compléments généalogiques

Bernadette Rossignol

Très intéressée par cet article et ayant voulu en savoir plus sur Bernard d'ARTAGUIETTE et sa famille, nous y ajoutons le résultat de nos recherches dans divers fonds en ligne. Nous avons consulté, outre bien entendu l'article de *Marcel Douyrou* :

Colonies, Correspondance à l'arrivée, Louisiane, C13

Très nombreuses entrées

Geneanet

Nombreuses généalogies, aux entrées : d'Artaguiette d'Hiron, de La Hette d'Artaguiette d'Iron, d'Artaguiette de La Hette d'Iron de Jaur, Diron d'Artaguiette, etc.

Note généalogique du colonel Arnaud, CGHIA 43, mars 1993, p. 23 :

Jean d'ARTAGUIETTE d'IRON, baron d'AGUERRE, seigneur de Hélette en Pays de Labourd, syndic général des États de Navarre pour la noblesse, conseiller-secrétaire du roi, né en 1658, mort en 1720, épousa Marie de HARRIET et en eut dix enfants, dont :

1 Jean-Baptiste Martin d'ARTAGUIETTE d'IRON, né à Mendionde, Pays de Labourd, évêché de Bayonne, le 03/11/1682, mort à Paris le 24/02/1746. Secrétaire du roi en succession de son père fermier général et directeur de la Compagnie des Indes, il acheta en 1719 la terre et marquisat de La Mothe-Saint-Héray en Poitou.

2 Bernard d'ARTAGUIETTE d'IRON, écuyer, né en 1696 à Mendionde, arriva en Louisiane en 1714 avec le grade d'enseigne, puis devint successivement lieutenant, capitaine, mestre de camp d'infanterie et chevalier de Saint-Louis. Nommé lieutenant de roi à Cayenne en 1731, puis à la Mobile en 1732, il fut affecté avec les mêmes fonctions au Cap Français en 1738.

Il épousa le 07/09/1740, à la Petite-Rivière de l'Artibonite, dlle Françoise Félicité RIVIÈRE, née en ladite paroisse, fille de M. François RIVIÈRE, écuyer, conseiller secrétaire du roi, habitant de cette paroisse, et de dlle Marguerite PENIGUET, et mourut à Léogane le 11/08/1742.

Une fille posthume, née en janvier 1743, fut inhumée à la Petite-Rivière le 31/01/1744.

Notice sur iREL (ANOM) :

Diron d'Artaguiette, Martin (cité en 1708-1726)

Commissaire de la marine en Louisiane en 1707, Martin Diron d'Artaguiette vient en 1708 comme commissaire royal pendant plusieurs années en Louisiane et s'efforce d'organiser la colonie. Il devient directeur de la Compagnie d'Occident en 1717, puis lieutenant de roi en Louisiane en 1726.

Il meurt au Cap Français à Saint-Domingue.

Documents liés :

- Actes du pouvoir souverain (Série A, 1628-1779)
- Correspondance au départ (Série B, 1654-1715)
- Correspondance à l'arrivée de la Louisiane (Sous-série C13, 1675-1819)

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Colonies E 109 : Iron Dartaguiette, d', major commandant aux Illinois à la Louisiane (1711/1735) (vues 379 à 402)

Dans ce dossier la mise en ligne est en désordre, alors que les pièces sont bien foliotées, et il manque les folios 6, 11 à 16 et 20. En outre la page de titre porte la mention « frère du précédent », dossier que nous ne retrouvons pas (recherche à toutes les variantes possibles du nom et dans la liste alphabétique des dossiers E 109) parce que l'inventaire en ligne de la série E est par ordre alphabétique et ne reprend pas l'inventaire papier par numéro de carton. Aurait-il disparu ou aurait-il été oublié à la numérisation ?

Fiche Debien

DIRON d'ARTAGUIETTE, commissaire aux classes, est arrivé en Louisiane en 1708 comme commissaire ordonnateur chargé de faire rentrer dans l'ordre les hardiesses de Bienville. Il fait son rapport au ministre par lettres des 12/08/1708, 20/01/1709, 20/06/1710 ; il est de retour en 1712 et rédige en mai un mémoire sur l'état dans lequel il a laissé la Louisiane (C/13/II).

The first Families of Louisiana, vol. I et II

Translated and Compiled by Glenne R. Conrad, Baton Rouge 1970

et

Love's Legacy

The Mobile Marriages 1724-1786

Transcrit et annoté par Jacqueline Olivier Vidrine
Center for Louisiana Studies, Lafayette, Louisiane

Aimablement communiqué par *Philippe Gautret*

Essai de généalogie

La majorité des différents documents consultés nommant ces personnages sans leur prénom, il y a parfois des confusions. Les documents sur la Louisiane distinguent cependant « d'Artaguiette », qui est l'aîné, Martin, et « Diron » ou « Diron d'Artaguiette » qui est son jeune frère, Bernard. Les généalogies sur Geneanet nous ont été en partie utiles et nous citons leurs auteurs. Quand il y a date et lieu précis, c'est que nous avons vérifié l'acte. Des lacunes dans les registres de Mendionde.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

- 1 Jean-Baptiste d'ARTAGUIETTE d'IRON baron d'Aguiere
fils de Jean d'Artaguiette et de Dominique d'Arriague
commissaire de la marine à Bayonne ²⁰ ; conseiller secrétaire du roi maison couronne de
France et de ses finances et syndic général des états de Navarre (à son décès)
o ondoyé 23/06/1658 Mendionde (Pyrénées Atlantiques, 64)
+ 06 (+) 07/04/1720 Mendionde ²¹, Saint Cyprien, environ 62 ans (vue 1599/1616)
x 14/02/1678 Mendionde (vue 1015/1616), Marie Anne d'HARRIET (non filiatif ; fille de
Martin ?)
o ca 1665
+ 22/03/1729 Mendionde ²², Saint Cyprien, environ 64 ans (vue 1613/1616)

d'où 10 enfants ²³ dont (limité à ceux qui étaient en Louisiane ou à Saint Domingue) :

1.1 Jean Baptiste Martin d'ARTAGUIETTE

commissaire des classes du département de Bayonne, envoyé en **Louisiane** (avec son
frère de 13 ans, Bernard) le 15/06/1707 pour « *tirer les affaires de la colonie de la
confusion où elles ont été jusqu'à présent* » du fait de « *d'Iberville et ses frères* »
(Colonies B 29 folios ²⁴ 264, 290, 292, 304 verso, etc. et C/13a/2) ; demande à
repasser en France en 1710 (B 32 f. 284) et fait des rapports sur la situation de la
colonie (B/32, f° 321) ; de retour en France en mai 1712 (B/34/ f. 416 et C/13a/2 p. 697,
803)

proposé le 06/03/1713 comme commissaire ordonnateur au Cap Breton (B 35 f. 53
verso)

nommé un des 7 directeurs de la Compagnie d'Occident par arrêt du 12/09/1717
(Colonies A/22 n° 23, f. 34)

lettre de d'Artaguiette concernant la succession de son frère et débiteur Diron
(16/04/1747 f. 133)

b 03/11/1682 Mendionde ; p Martin d'Arriet ; m Dominique d'Arriague dame d'Etcheberri
+ 24 (+) 26/02/1748 Paris Saint Eustache ²⁵

x 05/07/1729 Paris ²⁶, Marie Victoire GUILLARD de LA VACHERIE, fille de Jean Baptiste
et Marie Christine HÉRAULT

o ca 1710

+ 20/01/1784 Paris ²⁷

bx ca 1748 Jean Jacques Charles de COURBON de SAINT LEGER, brigadier des
armées du roi

o ca 1722

+ 10/01/1757

cx ca 1758 Bernard comte de BEUIL GUEREAU en Provence

²⁰ Louis de la Roche Saint André (santiago6), Thierry du Laurent de la Barre (dularentdelaba), etc. sur Geneanet

²¹ Philippe Etchevers, peztchevers sur Geneanet.

²² Philippe Etchevers, peztchevers sur Geneanet.

²³ D'après la note généalogique du colonel Arnaud, qui ne cite que les deux frères en lien avec les Antilles. Voir certains des enfants sur Geneanet : Corinne Savignac Lafforgue (amatchi), Jean Philippe Etchevers (jpetchevers), etc.

²⁴ Nous abrégons « folio » en « f. » et ne donnons que le numéro de folio du début de l'acte, lequel peut avoir de nombreuses pages, la mention sur l'un ou l'autre frère figurant dans une partie de l'acte.

²⁵ Décès et mariage, santiago6.

²⁶ P. de Laubier sur Geneanet.

²⁷ P. de Laubier sur Geneanet.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

1.2 Pierre DIRON DARTAGUIETTE

capitaine en **Louisiane**

premier séjour en Louisiane en 1720 commandant la compagnie d'infanterie en garnison au fort de Chartres près de Kaskaskia (pays des Illinois)

s'embarque avec son frère Bernard le 9 décembre 1732 pour la Louisiane à La Rochelle avec Mr Jean Baptiste LEMOYNE de BIENVILLE, nouveau gouverneur, et 150 fusiliers ; arrivent à La Nouvelle Orléans au printemps 1733.

supplicié et tué avec d'autres en 1736 au cours de la guerre qu'il menait contre les Chikachas (Têtes plates) alliés des Anglais ; seuls trois officiers rescapés (C/13a/21, f. 07 et ss. 28/06/1736 ; C/13c/4, f. 202 et ss, etc.)

b septembre ou octobre 1684²⁸ Saint Cyrien de Mendionde ; p Pierre Dartaguiette sieur d'Urruty ; m Marie Etchepare dame d'Uhaldia à Urcuray

+ 1736 Ackia, Louisiane, 52 ans

1.3 Bernard DIRON d'ARTAGUIETTE

nommé chevalier de Saint Louis le 15/09/1735 (E 109) ; écuyer, mestre de camp réformé d'infanterie, lieutenant de roi en la ville du Cap (au décès)

passé à la **Louisiane** à 13 ans avec son frère le 06/07/1707 (Colonies B 29 f. 290) ; enseigne d'infanterie pendant 5 ans, cadet dans la compagnie de Le Moyne de Châteauguay en 1709, repasse en France pour cause de maladie en 1713 (E 109) puis retourne en Louisiane en 1720 avec son frère Pierre

alphabet Laffilard page 297 : Diron d'Artaguiette, enseigne en Louisiane (1714), lieutenant (12 mars 1716), permis de servir la compagnie (20 septembre 1717), capitaine en Louisiane (28 octobre 1717), inspecteur des troupes et milices (23 mars 1720-1723), commandant à La Mobile (1er avril 1724), second lieutenant de roi en Louisiane (9 août 1726), lieutenant de roi à Mobile 1728-1729, à Cayenne (15 mai 1731), à La Mobile, Fort Condé (17 août 1732-1735), lieutenant de roi au Cap Français (1er juillet 1738), décédé (11 août 1742)

en 1722 rapport de sa visite de La Nouvelle Orléans, aux Cannes Brûlées, et de son voyage au pays des Illinois (C/13a/6 f. 388, C/13c/2 f. 188, 162 pages)

« Diron sera responsable des dettes de son frère d'Artaguiette envers la Compagnie » 23/02/1726 (C/13a/9 f. 332).

Diron traiteur de pelleteries (23/04/1727, C/13a/10 f. 169 ; 03/11/1728 in C/13a/11 f. 134 et ss ; 15/01/1732 C/13a/15 f. 7)

provision de second lieutenant de roi de la Louisiane 09/08/1726 (A 22 f. 109 verso) ;

Diron, lieutenant de roi à La Mobile, devrait être relevé de son commandement (10/04/1729 C/13a/12 f. 300 et 306) ; difficultés provoquées par Diron dont le père (d'Artaguiette) intrigue en France contre le gouverneur Périer (01/08/1729 C/13a/12 f. 328 ; lettre « impudente et séditieuse » à Périer (C/13a/12 f. 179) ; le conseil supérieur ne se mêle pas de son différend avec Périer (07/10/1729, C/13a/12 f. 179) ; se justifie des accusations contre lui (C/13a/12 f. 176 verso ; 10/01/1731 C/13b/1 f. 117) ; quitte La Mobile en 1732 (C/13a/4 f. 102) ; autorisation de recommencer à commercer par le gouverneur Le Moyne de Bienville 04/07/1733 (C/13a/18 f. 205) ; major à La Nouvelle Orléans, commandant aux Illinois (C/13a/18 f. 232) ; lieutenant de roi à La Mobile, demande en 1732 et obtient en 1734 une concession à La Mobile (5DPPC17 ; C/13a/27 f. 27 et C/13a/18 f. 95) ; condamnation de sa politique à l'égard des Chactas (23/08/1733 C/13a/18 f. 204 ; avril 1734, C/13a/18 f. 138 et 153) ; repart chez les Chactas malgré contre-ordre (25/03 et 22/04/1734 C/13a/18 f. 217 ; 26/08/1734

²⁸ Vue 1025/1616, entre le 24/09 et le 01/10/1684 ; haut de page illisible.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

C/13a/18 f. 232 et 192 ; 01/09/1734 C/13a/19 f. 127 ; 10/02/1736 C/13a/21 f. 122 et ss) ; sa responsabilité dans une escarmouche avec un bâtiment anglais (29/08/1735, C/13a/20 f. 93)
nomination de Diron à la lieutenance du **Cap Français (Saint Domingue)** (28/11/1738 C/13a/23 f. 161 ; 26/03/1739 C/13a/24 f. 49 ; 09/06/1739 C/13a/24 f° 23)
o ca 1694 (lacunes du registre de Mendionde mai 1693 à janvier 1695)
+ 11/08/1742 **Léogane** ; environ 46 ans, décédé au gouvernement
(+) dans l'église (prénomé par erreur Bertrand dans l'acte, collationné)
apurement de sa succession en Louisiane (27/07/1743 C/13a/28 f. 118 fin et 05/05/1747 C/13a/31 f. 180) ; lettre de d'Artaguiette concernant la succession de son frère et débiteur Diron (16/04/1747 f. 133)
x 07/09/1740 **Petite Rivière de l'Artibonite** (Saint Domingue), Françoise Félicité de RIVIÈRE, fille de François, écuyer, conseiller secrétaire du roi, habitant de cette paroisse, et Marguerite PENIGUET ²⁹
habitante propriétaire au quartier de l'Artibonite, habitation Latanier
o 26/03/1724 Petite Rivière de l'Artibonite ³⁰
+ 1791/
d'où
une fille posthume baptisée à la maison à cause du danger de mort
+ 31/01/1744 Petite Rivière, 1 an
bx ³¹ /1746 messire Charles LAMBERT DESGRANGES (parfois de LA GRANGE),
écuyer, chevalier de Saint Louis, capitaine de vaisseaux, commandant d'artillerie au Cap ³²
+ 1754/ Saint Domingue
cx 11/01/1763 Bordeaux, Puy Paulin (vue 38/211), messire Jean de CASAMAJOR de GESTAS ³³, écuyer, chevalier de Saint Louis, fils de feu messire Arnaud de Casamajor, écuyer, seigneur et abbé laïc de Gestas, brigadier des armées du roi, et dame Marguerite de Casamajor-Treslay, habitante de Rivehaute, consentante, représentée par messire Jacques Philippe de Casemajor baron de Saint Dos ³⁴
Béarnais ayant servi à Saint Domingue, major du régiment de La Marche Prince ;
brigadier des armées du roi au régiment de Conty à Saint Domingue ³⁵
o 30/04/1733 Rivehaute, évêché d'Oloron en Béarn (Pyrénées Atlantiques, 64)
+ 1777/1782

[Lire un autre article](#)

[Page d'accueil](#)

²⁹ Colonies E 353 : le sieur de Rivière, habitant de Saint Domingue, et ses enfants, Jean François de Rivière, conseiller au parlement de Pris, habitant de l'Artibonite à Saint Domingue ; François de Rivière, conseiller au parlement de Bordeaux ; Françoise Félicité de Rivière, épouse de Jean Casamajor de Gestas, 1754-1780. Aussi GHC NS 19 p. 24 <https://www.ghcaraibe.org/bul/NS19comp.pdf>.

³⁰ Communication de *Gérard Robert Claret*.

³¹ Remariages et décès : *Marcel Douyrou*. Et Colonies C/13a/30 folios 188 et ss., C/13a/31 folios 163 et ss.

³² Colonies E 251 Lambert-Desgranges, habitant de Saint Domingue.

³³ « Comte Jean Charles Amant Constant de Casamajor de Gestas et de Rivière, héritier de la plantation de sa mère à la Petite Rivière de l'Artibonite et de trois maisons à Saint Marc » d'après Jacques de Cauna, « Les Casamajor, une vieille famille béarnaise aux îles », aimablement communiqué par Philippe Gautret.

³⁴ Parents et naissance : communication de *Gérard Robert Claret* puis consultation du registre en ligne de Puy Paulin.

³⁵ Colonies E 64 Casamajor de Gestas, brigadier des armées du roi à Saint Domingue, et Françoise de Rivière son épouse.